

THEMATIQUE : S'INITIER A LA PREVENTION DES RPS (RISQUES PSYCHOSOCIAUX)

NIVEAU :

Initial

Perfectionnement

TYPE D'ACTION : Action de formation

TARIFS : Voir le devis ci-joint ou la grille tarifaire (site internet, affiché dans nos locaux).

DELAI D'ACCEPTATION : Mise en place de votre formation, dès retour du devis signé et accord du financement.

DUREE : Deux journées, soit 14 heures de formation.

LIEU :

Sur site

ou

Dans nos locaux

PUBLIC : Directeur de site ou d'établissement, DRH, membres du CSE, SST, personnel représentant le groupe de pilotage. (8 à 12 personnes) maximum par groupe.

ACCESSIBILITE HANDICAPE : Conditions d'accueil et d'accès au public en situation d'handicap.

INTERVENANTE : Sophie CHALNOT ou Alexis MACCANI (psychologues du travail sur les risques psychosociaux).

PRE-REQUIS :

Au préalable, un rendez-vous est à prévoir, afin d'appréhender les conditions de mise en œuvre de la formation et de la positionner au regard des étapes de la démarche de prévention des risques professionnels.

Pour les participants, la maîtrise des connaissances de base en prévention des risques professionnels est recommandée. Si cela n'est pas le cas, le formateur devra adapter son contenu pédagogique en conséquence.

LA VISEE DE LA FORMATION :

La prévention du stress et, plus largement, des risques psychosociaux doit s'inscrire dans une démarche d'évaluation des risques (rédaction du document unique) et d'élaboration de plans de prévention

Cette formation générale a donc pour objectif d'aider les préventeurs et les managers à connaître les facteurs de risques, les effets sur la santé, les conséquences pour l'entreprise des différents types de risques psychosociaux (stress, violences internes et externes, harcèlement, souffrance éthique, dissonance et charge émotionnelle, instabilité du travail) à prendre en compte le cadre législatif et réglementaire, à repérer et dépister les situations à risque, enfin à identifier les différents types de prévention.

L'intérêt d'une démarche assurantielle dynamique est évident, permettant de viser une situation « gagnant-gagnant » car si les salariés souffrent, la qualité de la production et la rentabilité également.

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Lister les catégories de RPS par les caractéristiques de leurs effets

Enumérer les facteurs présents dans la situation de travail reconnus scientifiquement comme causes de RPS

Identifier les RPS comme un risque professionnel

Repérer les actions de prévention primaire et les différencier des autres types d'actions de prévention des RPS

CONTENU DE LA FORMATION :

1^{ère} journée

Risques psychosociaux : comment les définir et les différencier

Qu'entend-on par RPS

Stress, harcèlement moral, épuisement professionnel, etc... : mécanismes et spécificités de ces risques

Exemples de situations de travail illustrant les différents risques

Repérer les facteurs de RPS dans l'environnement de travail et leurs effets, leurs conséquences sur la santé

Vos responsabilités et celles de l'employeur en matière de risques psychosociaux

Les obligations liées au Plan d'urgence sur le stress du Ministère du travail

Cas de jurisprudences

Dans quels cas la responsabilité du manager peut-elle être engagée

2^{ème} journée

Connaître les impacts des différents risques psychosociaux sur le bien-être et la performance

Quels sont les effets sur la santé physique et mentale des salariés et les répercussions sur le travail

Focus sur le stress : identifier les conséquences sur les individus et les équipes

Repérer les signes de stress chez vos collaborateurs : psychologiques, physiques et comportementaux

Comprendre les conséquences sur la motivation des équipes

Repérer et différencier les différents types de prévention, leurs avantages et leurs limites.

METHODE PEDAGOGIQUE :

La pédagogie active et interactive, mise en œuvre tout au long de cette formation, utilise les représentations du groupe concernant les risques psychosociaux (RPS). Le formateur met en avant, le volontariat, le niveau de confidentialité, le centrage sur le travail. Puis à travers des exposés et débats émergera une vision consensuelle des RPS. L'analyse de cas permet d'aborder les étapes, les acteurs et les outils.

LES MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI :

Évaluation de satisfaction « à chaud » : opinion des stagiaires et formalisation.

Évaluation pédagogique par un test d'évaluation d'après une vidéo de l'INRS « Situation de problèmes racontés par assistante de direction ». Analyse d'une situation de travail afin de trouver les pistes et les actes de prévention.

Visualisation du film – Distribution d'une grille de réponses – correction et remise d'un corrigé type.

Évaluation de satisfaction « à froid » : opinion des stagiaires un mois après la formation.

LA SANCTION DU STAGE :

Délivrance d'une attestation de stage et d'une fiche d'évaluation des connaissances acquises au cours de ce dernier.

Un support de cours sera remis sur une clé USB à chaque apprenant.

LES MOYENS ET MATERIELS PEDAGOGIQUES :

Sur site :

- ✓ Une salle de réunion adaptée à la réalisation D'études de cas.
- ✓ Un écran (pour visionner un diaporama)

Dans nos locaux :

- ✓ Nos locaux sont équipés de manière à assurer le bon déroulement de toute formation.